Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°33

Commune associée	Tiarei
Référence de la fiche	FA_T33
Référence du site	Vallée Onohea
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	16/03/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
247222	8057951

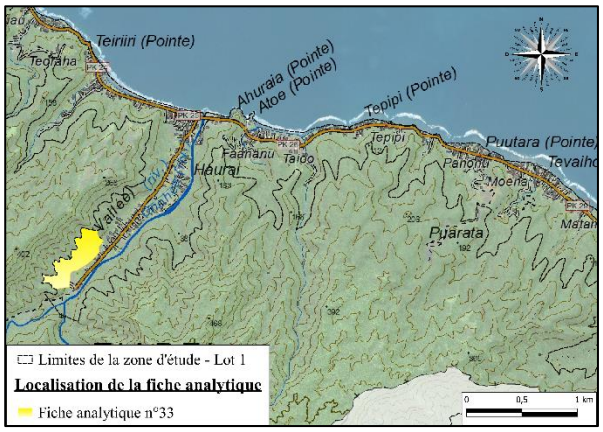

Contexte	
Topographie	Versant de 335 m de haut avec une pente variable entre 40° et 60°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement principale
Géomorphologie	Grand versant (entre 300 et 600 m d'altitude)
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau observée
Historique des évènements passés	**BDMVT – TIAREI_17** : Eboulement dans le versant n'ayant pas touché les habitations.

Résultats des investigations

Points d'observations

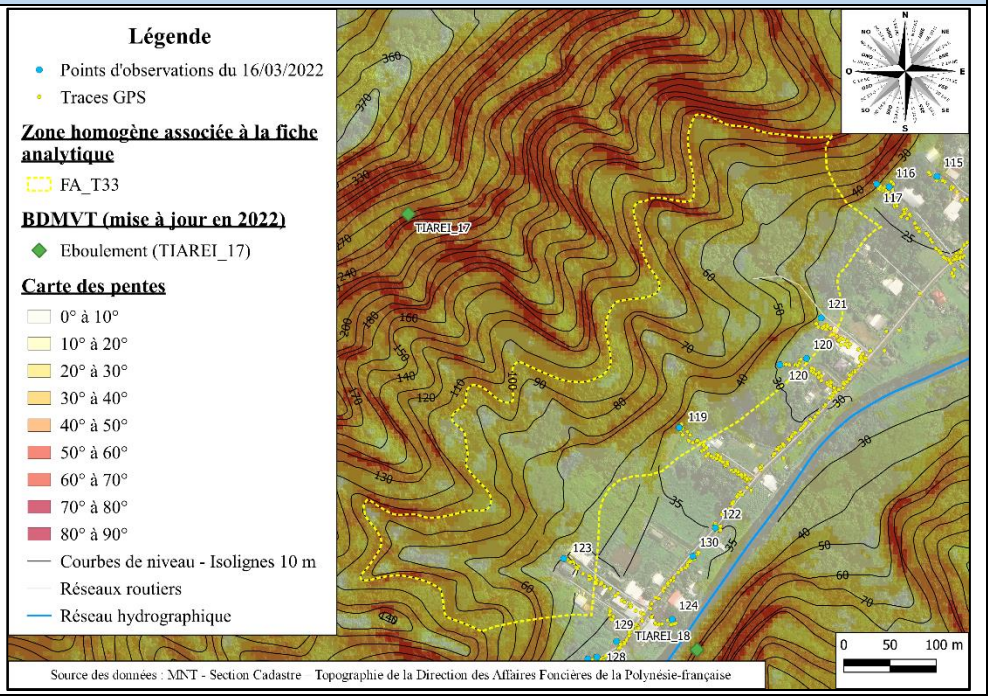

Observations n°119, 120 et 121	Les points d'observation n°119, 120 et 121 correspondent au pied de versant. La base du versant est constituée de colluvions.
Observations n°122 et 130	Les parcelles observées au droit des points n°122 et 130 se trouve dans l'axe des thalwegs et donc dans l'axe de la zone d'épanchement en cas d'éboulement ou de glissement de terrain. Depuis ce point, l'éboulement (TIAREI_17) est visible dans le versant.
Observation n°123	Le point d'observation n°123 correspond au pied du versant terrassé. Les propriétaires ont aménagé un caniveau à la base du versant, afin d'orienter les eaux superficielles provenant du thalweg.

Photographies des investigations

Observations n°120 et 121

Point d'observation n°120 – Illustration du versant depuis la parcelle AN22

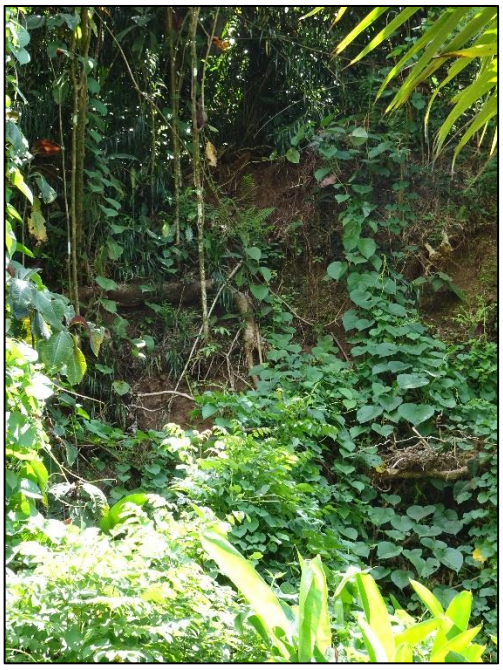

Point d'observation n°120 – Illustration du pied du versant

Point d'observation n°120 – Illustration du pied de versant très végétalisé

Point d'observation n°121 – Illustration du versant au droit de la parcelle AN19

Point d'observation n°121 – Illustration du pied du versant - Colluvions

Point d'observation n°119 – Illustration du pied de versant au droit de la parcelle AN15

Point d'observation n°119 – Illustration des colluvions en pied de versant

Observations n°122, 130 et TIAREI_17

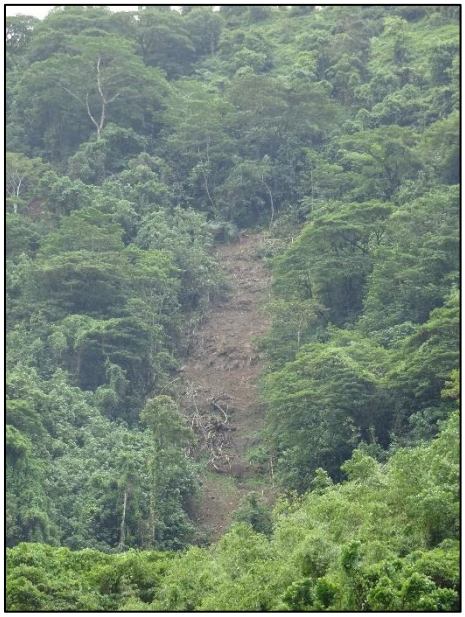

TIAREI_17 – Eboulement dans le versant

TIAREI_17 – Localisation de l'éboulement dans le versant

Point d'observation n°122 – Illustration de la morphologie du versant à l'aval de l'éboulement

Point d'observation n°130 – Illustration de la morphologie du versant à l'aval de l'éboulement

Observation n°123	
Point d'observation n°123 – Illustration du pied de talus terrassé	*Point d'observation n°123 – Illustration du caniveau, réalisé pour l'évacuation des eaux superficielles provenant du thalweg*

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	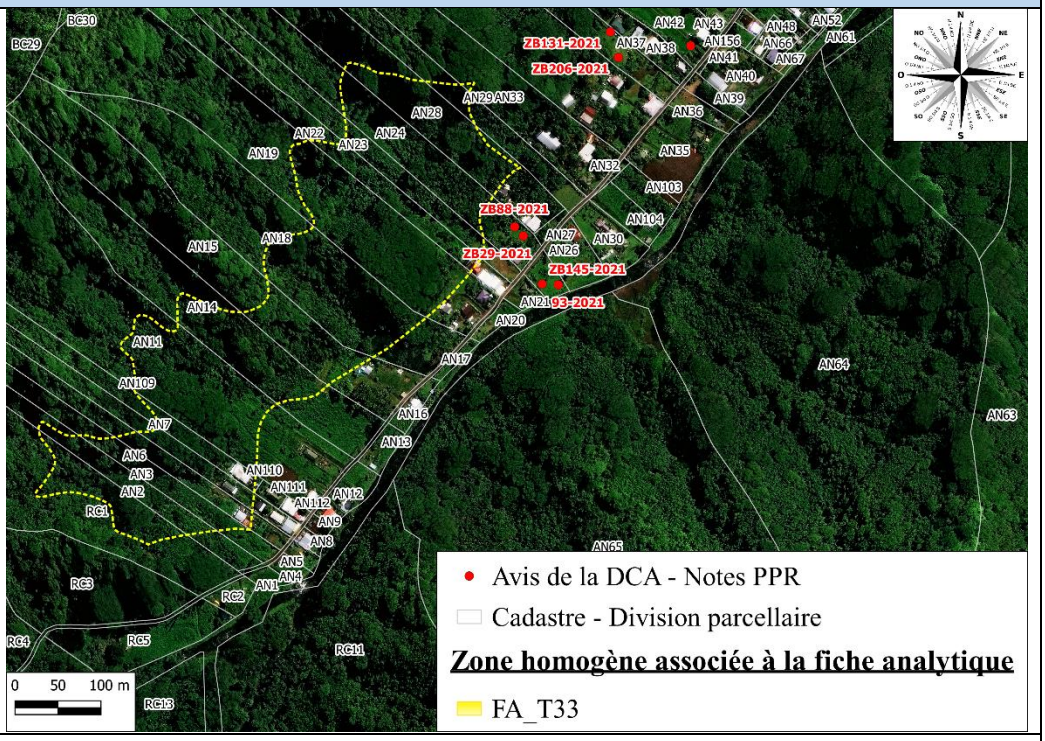
Référence des rapports intégrés	ZB88-2021 – Dossier de permis n°21-631 – 27/05/2021 ZB29-2021 – Dossier de permis n°21-145 – 11/02/2021
Synthèse à retenir	**ZB88-2021** : Distance de retrait > 60 m du pied de versant = zone de sécurité. Risque d'atteinte du projet par un évènement mouvement de terrain très limité. **ZB29-2021** : Distance satisfaisante en pied de relief (> 60 m) puis pente moyenne (<20°) sur 80 m. Risque de propagation limité.

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Précision de l'aléa fort mouvements de terrain*
Justification de la modification	*L'aléa fort mouvements de terrain est maintenu dans le versant au regard de sa morphologie (versant de 335 m de haut avec des pentes élevées) et de l'éboulement qui s'est produit en haut de versant (TIAREI_17).* *Pour les pieds de versant marqués par un talus (points d'observation n°119 à 122), le zonage d'aléa fort mouvements de terrain est maintenu sur 25 m depuis le pied de versant. En effet, les colluvions constituant la base du versant sont sensibles aux glissements de terrain.*

	Pour les parcelles situées dans l'axe des thalwegs, l'aléa fort mouvements de terrain est cartographié selon la morphologie observée à la base du versant. L'aléa fort mouvements de terrain est arrêté lorsque les pentes sont inférieures à 15° (parcelle AN11), à une distance minimale de 30 m estimée depuis le pied de versant (parcelle AN24). Les arrivées d'eau favorisent l'érosion du versant et le transport des matériaux éboulés ou glissés, comme l'ont démontré les différents évènements qui se sont produits dans la vallée.